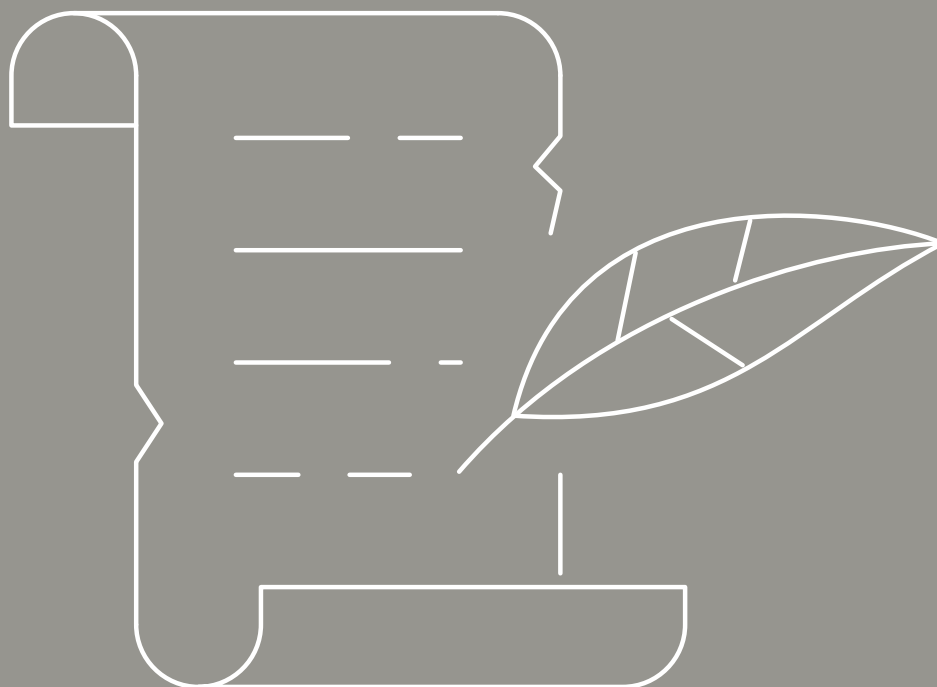


Parlamentsdienste
Services du Parlement
Servizi del Parlamento
Servetschs dal parlament



Collection historique

Le CERDP et le Parlement suisse

Impressum

Stand | Etat | Stato | Date 05.02.2026

HB 006

Herausgeber

Parlamentsdienste / Parlamentsbibliothek
3003 Bern
doc@parl.admin.ch
parl.ch

Editeur

Services du Parlement / Bibliothèque du Parlement
3003 Berne
doc@parl.admin.ch
parl.ch

Editore

Servizi del Parlamento / Biblioteca del Parlamento
3003 Berna
doc@parl.admin.ch
parl.ch

Publisher

Parliamentary Services / Parliamentary Library
3003 Bern
doc@parl.admin.ch
parl.ch

Diese Publikation ist in deutscher, französischer, italienischer und englischer Sprache verfügbar.
Cette publication est disponible en allemand, en français, en italien et en anglais.
Questa pubblicazione è disponibile in tedesco, francese, italiano e inglese.

Die Publikationen der Parlamentsbibliothek dienen lediglich Informationszwecken. Es können daraus keine Rechte und Pflichten abgeleitet werden.
Les publications de la Bibliothèque du Parlement ont un caractère purement informatif. Aucun droit ou aucune obligation ne peuvent en découler.
Le pubblicazioni della Biblioteca del Parlamento sono concepiti esclusivamente a scopo informativo.
Non ne possono pertanto essere dedotti responsabilità o diritti.
The publications of the Parliamentary Library are for information purposes only. No rights or obligations can be derived from them.

Table des matières

1.	Timeline	1
2.	L'Assemblée fédérale parmi les membres fondateurs	2
3.	Une collaboration fructueuse depuis 1977	2
4.	Des événements du CERDP à Berne	3
5.	Conférence des correspondants 2025.....	4

1. Chronologie

10. - 11. 06. 1977	Vienna	Conference of Presidents of European Parliamentary Assemblies
29. - 31. 10. 1984	London / Bern	Meeting: «Informatics Working Group» First access to the database
1. - 2. 07. 1985	Bern	Meeting: «Thesaurus Working Group»
16. - 18. 10. 1995	Bern	Seminar «Information technology and cooperation between parliaments in the area of informatics»
21. - 22. 10. 1999	Bern	Annual Conference of Correspondents
18. - 19. 06. 2009	Bern	Seminar: «Press services for Members of Parliament»
15. - 17. 10. 2015	Bern	Annual Conference of Correspondents
2. - 3. 10. 2025	Bern	Annual Conference of Correspondents

2. L'Assemblée fédérale parmi les membres fondateurs

Lors d'une réunion à Vienne en 1977, la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires européennes (aujourd'hui Conférence européenne des Présidents de parlement¹) invite les Présidents du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à créer un centre dédié à la recherche et à la documentation parlementaires. Cette décision marque la fondation du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires, le CERDP.^{2,3} Depuis 1975, la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires européennes compte parmi ses membres l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe⁴, dont la Suisse fait partie depuis 1963. Ainsi, l'Assemblée fédérale est impliquée dans l'histoire du CERDP depuis sa création. En 1977, lors de la conférence à Vienne qui marque la fondation du centre, l'Assemblée fédérale est représentée par la Présidente du Conseil national Elisabeth Blunschy⁵ et le Président du Conseil des États Hans Munz.^{6,7}

Les statuts du CERDP⁸ prévoient à l'article 2 :

Article 2 *Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et les assemblées parlementaires, dont les présidents sont membres de la Conférence européenne des Présidents de parlement, sont membres du CERDP.*

La création du CERDP illustre l'importance de la documentation et de la recherche pour les activités parlementaires. Dès le départ, le principe du CERDP est de renforcer la collaboration interparlementaire grâce à la documentation et à la recherche⁹, et de contrebalancer l'action de l'exécutif.¹⁰ Au niveau suisse, ces thèmes ont aussi joué un rôle important dans le développement du Parlement, en permettant une extension du contrôle parlementaire et un renforcement du législatif face à l'exécutif. Depuis 1967, l'Assemblée fédérale s'est dotée d'un service de documentation, surveillé par les parlementaires eux-mêmes via une Commission de

documentation.¹¹ Après la création du CERDP, c'est cette même Commission de documentation qui se charge de suivre les activités du nouveau centre. Elle s'intéresse en particulier aux développements qui concernent l'utilisation des banques de données dans les parlements européens et la possibilité d'utiliser un système de traitement électronique des données pour améliorer la documentation fournie aux parlementaires.¹²

3. Une collaboration fructueuse depuis 1977

En parlant du nom du « Centre européen de recherche et de documentation parlementaires », Klaus Pöhle, le premier codirecteur du CERDP du côté du Parlement européen (1977-1994), explique que le terme « recherche » fait référence aux études et aux commentaires rédigés par les services parlementaires sur demande des membres du Parlement, des groupes parlementaires ou encore des commissions. Ces recherches se concentrent principalement sur des aspects procéduraux. Le terme « documentation » souligne quant à lui l'importance des bibliothèques et des services de documentation pour le bon fonctionnement des parlements.¹³ Chaque parlement nomme un correspondant ou une correspondante, qui se charge des relations avec le centre.¹⁴ L'Assemblée fédérale est généralement représentée par le chef ou la cheffe de la Bibliothèque du Parlement (anciennement le service de documentation). La collaboration passe entre autres par des questionnaires sur des thèmes liés au parlement envoyés aux autres correspondants, qui servent ensuite de base à la rédaction d'études comparatives internationales. Des séminaires thématiques permettent un partage d'expérience entre les services des différents parlements, en plus des Conférences des correspondants organisées régulièrement. En passant par le CERDP, le service de documentation de l'Assemblée fédérale (aujourd'hui Bibliothèque du Parlement) a accès à des informations internationales qu'il fournit ensuite aux parlementaires suisses.¹⁵ À ses débuts, le CERDP se consacre notamment à l'emploi des technologies de l'information pour la documentation parlementaire et suit de près les développements informatiques grâce à un groupe de travail dédié à ces questions. Il s'efforce par exemple d'harmoniser les systèmes informatiques des différents parlements pour les rendre compatibles et permettre un échange de données.¹⁶ C'est ainsi qu'en 1984, il est possible pour la première fois de consulter la base de données de l'Assemblée fédérale depuis Londres.

1 [Sur le site de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe](#) : « La Conférence est organisée sous les auspices de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe depuis 1975. Elle a lieu tous les deux ans à Strasbourg ou dans un pays hôte. Les sujets inscrits à l'ordre du jour concernent des questions politiques majeures. ».

2 Hanneke Coppolecchia, Mario Heinrich (éd.) : « Les 30 ans du CERDP 1977 – 2007. Principales étapes et réalisations du Centre européen de Recherche et de Documentation Parlementaires ». Octobre 2007, pp. 15-16.

3 Procès-verbal de la Conférence.

4 Coppolecchia / Heinrich, p. 9.

5 Franz Auf der Maur : « [Blunschy, Elisabeth](#) ». Dans : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 01.03.2024, traduit de l'allemand.

6 André Salathé : « [Munz, Hans](#) ». Dans : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 05.03.2014, traduit de l'allemand.

7 Conférence européenne des Présidents de parlement sur [parl.ch](#).

8 État octobre 2019.

9 Klaus Pöhle : « Function and statute of the European Centre for Parliamentary Research and Documentation ». 1978, p.2.

10 Coppolecchia / Heinrich, p. 9.

11 Rapport factuel de la Bibliothèque du Parlement : « [À la fois bibliothèque et service de documentation : l'histoire de la Bibliothèque du Parlement](#) ». État 16.01.2025.

12 Ezio Cattaneo dans [78.058 - Rapport final de la commission d'étude des Chambres fédérales « Avenir du Parlement »](#) du 29 juin 1978, p. 1259-1260.

13 Pöhle, p. 2.

14 Coppolecchia / Heinrich, p. 19.

15 P.ex. Ernst Frischknecht : « [Un expert en trois minutes ? Les exigences d'une documentation parlementaire](#) ». Dans : *Arbido* 1, 2010, p.8.

16 Coppolecchia / Heinrich, p. 20.



En 1984, on admire dans la salle des pas perdus du Parlement suisse une technologie informatique alors novatrice.
Photo de Walter Rutishauser, dans le [catalogue en ligne](#) de la Bibliothek Am Guisanplatz (CC BY-SA 4.0).

Cette première connexion a lieu lors d'une réunion d'un groupe de travail du CERDP, comme le rapporte la presse.¹⁷ Dans la perspective de faciliter l'échange de données électroniques entre les parlements, un groupe de travail du CERDP développe un système d'indexation commune, destiné à catégoriser la documentation parlementaire et juridique. Cela conduit à la création d'un thésaurus parlementaire multilingue, baptisé Eurovoc.¹⁸ Ezio Cattaneo, responsable du service de documentation depuis 1968 et correspondant suisse pour le CERDP, dirige pendant un certain temps ce groupe de travail.¹⁹

Aujourd'hui encore, l'Assemblée fédérale continue, à travers la Bibliothèque du Parlement, de participer activement aux activités du centre ainsi qu'aux échanges sur les meilleures façons de fournir une documentation pertinente à nos parlementaires. Chaque année, la Bibliothèque du Parlement — avec le soutien d'autres unités des Services du Parlement et de l'administration fédérale — répond à des demandes émanant d'autres partenaires du CERDP. Elle reçoit des réponses utiles aux enquêtes comparatives qu'elle adresse aux membres du réseau et plusieurs de ses collaborateurs ont pu participer à des séminaires thématiques CERDP.

4. Des événements du CERDP à Berne

Jusqu'à présent, le Parlement suisse a accueilli six événements du CERDP.

En 1985, le premier événement du CERDP se tenant à Berne est une réunion du groupe de travail dédié au thésaurus, que le chef du service de documentation de l'Assemblée fédérale, Ezio Cattaneo, dirige. En 1995, Berne accueille un séminaire thématique dans le domaine des technologies de l'information et de l'informatique.

En 1999, la Conférence annuelle des correspondants du CERDP se tient pour la première fois en dehors de Bruxelles ou Strasbourg : elle se déroule à Berne.²⁰ Le premier jour de l'événement, la pré-conférence est consacrée au thème de la démocratie directe.²¹

Dix ans plus tard, un séminaire thématique se déroule à nouveau en Suisse. Il est centré sur les prestations fournies aux parlementaires dans le domaine du suivi de la presse. Le Conseiller national Andreas Gross compte parmi les intervenants du séminaire, et présente les attentes des parlementaires envers un service responsable du suivi de la presse.²²

Enfin, une nouvelle Conférence des correspondants a lieu à Berne en 2015, avec à nouveau une pré-conférence consacrée au thème de la démocratie directe.²³

¹⁷ Neue Zürcher Nachrichten, numéro 260, 8 novembre 1984 : «[Elektronischer Ideenaustausch](#)».

¹⁸ Coppolecchia / Heinrich, p. 21.

¹⁹ Discours de bienvenue de Christoph Lanz, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, lors du séminaire du CERDP intitulé « Press services for Members of Parliament », organisé à Berne en été 2009.

²⁰ Coppolecchia / Heinrich, p.30.

²¹ Procès-verbal de la Conférence annuelle des correspondants de 1999.

²² Programme du séminaire thématique de 2009.

²³ Programme de la Conférence annuelle des correspondants de 2015.

5. Conférence des correspondants 2025

Avec la Conférence annuelle des correspondants 2025, la Suisse accueille donc un événement du CERDP pour la sixième fois (3 séminaires thématiques et 3 conférences annuelles des correspondants). La pré-conférence est consacrée à l'impact de l'intelligence artificielle sur les institutions démocratiques et sur les prestations de recherche et documentation fournies à nos parlementaires.²⁴ Au-delà de cet événement, la collaboration continue, notamment en rédigeant des enquêtes comparatives et en y répondant, mais aussi en prenant activement part au partage d'expérience entre les membres du réseau. Les informations obtenues grâce au CERDP continuent de nous aider à fournir aux parlementaires les réponses de qualité dont ils ont besoin pour leur travail législatif.

²⁴ Programme de la Conférence annuelle des correspondants de 2025.